



PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES :

COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU SERVICES DES ESSENCES DES ARMÉES

L'UNSA DÉFENSE :

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE METHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

SEA



LES ATTRIBUTIONS DU CTR :



Ce comité technique a des attributions étendues à l'ensemble des aspects de la communauté de travail. Il est consulté sur :

- L'organisation et le fonctionnement des organismes et services.
- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.
- Les évolutions technologiques et des méthodes de travail et à leur incidence sur les agents.
- Les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et les critères de répartition afférents.
- La formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles.
- L'insertion professionnelle.
- L'égalité professionnelle, la parité professionnelle et la lutte contre toutes les discriminations.
- L'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail du personnel civil lorsqu'aucun CHSCT n'est placé auprès de eux.

L'ANALYSE DE L'UNSA DÉFENSE

POUR L'UNSA DÉFENSE, le fonctionnement de ces comités n'est globalement pas satisfaisant car se contentant trop souvent de présenter des bilans d'actions passées ou de projets déjà actés.

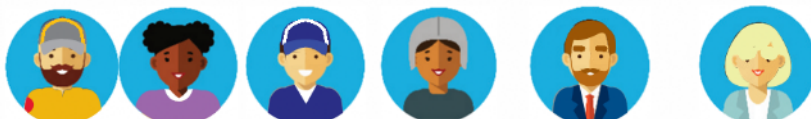
L'UNSA DÉFENSE

DEMANDE, que ces instances fonctionnent plus comme des lieux de discussion et de dialogue. Que les sujets traités, le soient de manière dynamique, prospective et en amont des prises de décisions.

IL EST ÉGALEMENT DEMANDÉ, qu'à l'instar de ce qui est fait au Comité Technique Ministériel, les membres de ces CTR soient régulièrement informés de l'état d'avancement des sujets mis à l'ordre du jour des précédentes séances.

L'UNSA DÉFENSE

SOUHAITE, que soient soumis à l'ordre du jour de ces comités des plans d'actions Ressources Humaines (RH) intégrant l'organisation et la formation, et prévoyant des parcours professionnels.




L'UNSA Défense au CTR du SEA



L'UNSA Défense demande :

- Celles et ceux de l'UNSA Défense, font entendre la voix des personnels civils de ce service dont le périmètre ne peut pas, pour l'UNSA, se réduire à des considérations de seconde catégorie.
- La loi de programmation militaire 2019-2025 doit placer le SEA dans la trajectoire, à la fois opérationnelle et RH telle que définie par le ministre.
- Les externalisations ne peuvent pas, pour vos élus et élues de l'UNSA valoir grille de lecture universelle et la spirale engagée doit être abandonnée, que ce soit dans le domaine des infrastructures pétrolières, de maintenance des véhicules, de distribution, sauf à engager une dégradation durable et visible du service rendu.
- Le SEA est engagé sur la mise aux normes réglementaires (ISO, SCALP), et l'UNSA, parce que les métiers évoluent, sera toujours présente aux côtés des agents pour défendre leur point de vue, leur carrière et leur avenir au sein d'un service dont les fonctions impactent directement l'engagement opérationnel des forces armées.
- Les recrutements sont indispensables au SEA. Il ne s'agit pas seulement « **d'avoir du pétrole** » mais aussi « **des idées** ».
- Vous pouvez compter sur l'engagement et l'enthousiasme des candidates et candidats de l'UNSA Défense pour porter les vôtres.



Si la couleur bleue identifie aujourd'hui l'UNSA, ce sont bien les engagements de vos élus(es) UNSA-Défense, leur conduite, leurs valeurs humanistes et respectueuses de vos choix, porteurs de l'intérêt à la fois de tous et de chacun, fiables et qui ne sauraient se démentir.



L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le terrain national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. Elle n'est pas adepte des « refus systématiques de principe », ni d'une démarche « d'acceptation par habitude et/ou soumission ».

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensées. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es).

Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis à vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des compte-rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS



01.42.22.37.02



@UnsaDefense



federation@unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



portail-unsa.intradef.gouv.fr



Unsa defense diffusion



www.unsa-defense.org